

Cette épreuve est inscrite au calendrier des courses hors-stades de la Charente.

Elle est soumise à la réglementation de la commission Départementale des courses hors-stades et de la FFA

1/ L'association est couverte par une assurance en responsabilité civile + spécifique événementiel auprès de la MMA conforme aux dispositions prévues par le code du sport, les participants licenciés sont couverts par leur propre licence, les autres participants s'assurent personnellement.

- ▶ 2/ Important épreuves sous certificat médical obligatoire de - de 12 mois pour **les non licenciés** spécifiant apte à la course à pied en compétition pour participer y compris canitrail
- ▶ 2 /bis **Epreuve 75 kms SOLO** a partir de 20 ans nécessitant une bonne condition physique départ 5h45 : **matériel obligatoire** : lampe frontale en état, téléphone portable, sifflet, vêtements appropriés un numéro de secours sera apposé sur le dossard en cas de besoin, port de 500ml d'eau obligatoire et gobelet ou gourde réutilisable, course en semi auto suffisance, 5 ravitaillements solide/liquide + 3 points eau = **DEPART 5H45** briefing sécu 5h30 -



COURSE CERTIFIÉE ITRA 75.40km / 2100m+ qualificative pour l'UTMB 4 POINTS

course automatiquement qualificative pour les coureurs souhaitant s'inscrire à The North Face Lavaredo Ultra Trail ou encore le Trail Verbier Saint Bernard - X-Alpine

- ▶ **Barrière horaire au 56ième km** soit 8h00 de course au centre du Chambon, l'organisateur arrêtera tous participants des 75 kms à 13h45 à cette barrière.
- ▶ **Le RELAIS 75 kms (56+19)**: par équipe de deux pers: départ du 1^{er} relayeur (porteur de la puce chrono) pour 56 kms en même temps que le départ du 75 kms à 5h45 après briefing sécu obligatoire, le passage du relais se fera à la barrière horaire dans le centre pour le 2^e relayeur départ pour les 19 kms restant, ensuite le 1^{er} relayeur devra retrouver son binôme à un point donné de RDV par l'organisation (point relais) pour finir **IMPERATIVEMENT** (*sous peine d'être disqualifié*) le dernier km **ENSEMBLE** ! même numéro de dossard pour le 2-même règlement que le 75 kms pour le matériel et ravitaillements pour le 1^{er} relais 56 kms - 19kms 2 ravitaillements = **DEPART 5H45 pour le 1^{er} relayeur** 56kms -briefing sécu 5h30

- ▶ **Le 32 kms** à partir de 20 ans départ : 9h30



COURSE CERTIFIÉE ITRA 32kms / 1100m+ qualificative pour l'UTMB 2 POINTS

course automatiquement qualificative pour les coureurs souhaitant s'inscrire à The North Face Lavaredo Ultra Trail ou encore le Trail Verbier Saint Bernard - X-Alpine

UTMB site : www.utmbmontblanc.com

3/ Epreuve du **11 km** a partir de 16 ans -2 ravitaillements solide/liquide, **11 kms** départ **9h45**
celle du **21 km** a partir de 18 ans -2 ravitaillements solide/liquide +2 points eau, **21 kms** départ **9h30**
75 et 32 km a partir de 20 ans : **32 kms** départ **9h30**
Relais 75 - a partir de 20 ans pour le **56 kms** et 18 ans pour le **19 kms**
Canitrail 11 kms a partir de 16 ans : départ **9h15** règlement spécifique à lire
Marches 11 kms a partir de 16 ans: départ libre **9h46**

4/ 11kms : 1 ravitaillements solide/liquide a kms 6
21 kms : 1 ravitaillements solide/liquide+2 points eau au km 12
32 kms : 3 ravitaillements solide/liquide +3 points eau aux kms 12-21-27
75 kms : 5 ravitaillements solide/liquide + 4 points eau aux kms 26-38-47-56-62
+ ravitaillement plateau « pic nic » arrivée pour tous

5/ L'association se réserve le droit d'annuler l'épreuve, en cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des participants ou des bénévoles, sans que les concurrents puissent prétendre a un quelconque remboursement.

Annulation d'inscription en cas de maladie ou accident du concurrent le mettant dans l'impossibilité de participer : pas de remboursement de l'engagement/hébergement/repas -seul l'engagement sera Valable pour l'année suivante sous approbation de l'organisation et sous certificat faisant foi

6/ Les participants doivent respecter le code de la route lors des passages sur celle-ci dégagant les organisateurs de toutes responsabilités en cas d'accident.

La participation à l'épreuve se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec dénonciation de tous recours contre les organisateurs en cas de dommage et de séquelles

Les carrefours urbains dangereux seront protégés par des signaleurs.cette épreuve est soumis a une déclaration préfectorale avec obligations sécuritaires lié a la fédération et a la compétition

7/ Les participants sur le circuit doivent secours et assistance a toutes personnes en danger.
Mise a disposition secours : médecin sur site, 2 ambulances et leurs secouristes.3 Postes secours, signaleurs munis de Talkies walkies (club) et téléphone, vtt suiveurs et 2 quads sécurité sur les passages routes. + secouristes bénévoles coureurs participatifs signalés sur tous les parcours.
Les zones du parcours seront définies par des lettres sur les fleches directionnelles (A-B-C ETC...) Afin de vous repérer et signaler aux secours si besoin votre emplacement.

8/ Tout abandon doit être signalé et le dernier coureur sera suivi par l'association.

9/ **Les participants doivent respecter l'environnement et le domaine des Gorges du Chambon**, la vallée de la Tardoire ainsi que les passages privés des propriétaires qui sont signalés lors de leur passage exclusivement le jour du Trail. Obligation de suivre scrupuleusement les chemins balisés et interdiction de jeter quelconque déchets sous peine de disqualification. (réglementation zone natura 2000 et CREN Poitou Charente pour zones classées réserve naturelle)* lire le paragraphe environnement –chartre éco participants-ainsi que disposition anti dopage-

* Manifestation a label développement durable le sport s'engage -agenda 21 en place

Tri sélectifs sur le site mis en place partenaire calitom

- récupération des plateaux arrivée par les participants (interdiction de les jeter)

- gobelets biodégradables-site covoiturage privilégié

ATTENTION EPREUVES SANS Gobelets PLASTIQUES SUR LES RAVITAILLEMENTS

ATTENTION : **INFORMATION** sécu des risques potentiels de la pratique de sport nature en milieu Naturel (à lire obligatoirement sur site) l'engagement du concurrent vaut acceptation de celui-ci.

* **Le Centre du Chambon est un site privé** appartenant au département

Ouvert habituellement aux scolaires Il est ouvert exclusivement le samedi et dimanche weekend du TRAIL aux particuliers: Sous convention signé avec le club organisateur vous êtes sur un site protégé et soumis à un règlement

Merci de respecter le lieu qui vous accueil et signaler votre venu.

10/ Les participants acceptent d'être photographiés ou filmés lors de cette manifestation, inscrits par leurs noms aux résultats affichés publiquement.

11/ **CHRONO** : puces mises sur chaussures à récupérer sur la fin de la course,
Toutes puces non récupérées sera facturées 15 euro

12/ **RECOMPENSES** :

3 premiers scratch H/F 75 solo, Relais par 2, 32, 21 et 11kms 1^{er} charentais et charentaise du 75 kms

1^{er} de chaque catégorie hors scratch h/f toutes dist.non cumulable

1^{er} club le mieux représenté, lots régionaux et partenaires lots sportifs

A partir de 12h30 =canitrail et 11 kms - 13h00= 21 et 32 kms - 14h/14h30 = début 75 kms

13/ **Course nature 11 km ouvert au Canitrail** : c.m obligatoire pour les coureurs accompagnés de leurs chiens/ tenue en laisse obligatoire sur le centre et alentours/obligation de ramasser les déjections canines sur le site / pas de chiens admis a l'interieur des bâtiments /carnet vacc. a jour / chien de + d'un 1an/ravitaillements eau prévu pour les animaux.

ATTENTION LE CANITRAIL n'est pas un canicross : le terrain est accidenté et comporte du dénivelé il est important d'être a l'écoute de votre chien et de s'arrêter quand il veut se désaltérer au cours du parcours vous aurez 3 passages de ruisseau et un ravitaillement a 6 kms pour vous et votre compagnon a 4 pattes.

Départ groupé 9h15 / récompenses 3 premiers équipages h/f scratch.

***Respect du parcours et de son balisage** : toute personne qui pourrait volontairement raccourcir ou ne pas respecter le parcours balisé et fléché- sera sanctionné de + 1h00 sur son temps réel - des contrôles inopinés seront effectués sur les parcours.

14/**ENGAGEMENT CONTRACTUEL** : L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

ORGANISATION TEAM 16 CLUB MULTISPORTS

Affiché le jour de l'épreuve et sur site internet